

**Urbanisme.** Depuis l'été dernier, une vaste concertation avec les habitants est lancée pour imaginer le futur périmètre de 140 hectares entre Saint-Charles et la Belle de Mai. La synthèse est dévoilée jeudi.

## « Quartiers libres » rend ses copies

■ Pas de doute. Le sort de la caserne du Muy où ne subsiste qu'école, tribunal de grande instance et de police, suscite toujours autant de questions et de réflexions.

En effet, depuis qu'ont été initiés des ateliers de concertation sur cet espace de 7 hectares eux-mêmes inclus dans un ensemble plus vaste de 140 hectares allant de la gare Saint-Charles en passant par la Belle de Mai, Longchamp et Saint-Just, les habitants restent toujours sur des problématiques essentielles et quotidiennes.

Hier, sur la place Cadenat (3e), c'est la circulation qui faisait débat. « *On n'en peut plus de toutes ces voitures, expliquait une mère de famille qui avait du mal à se frayer un passage sur le trottoir encombré de véhicules. Au lieu de faire des parkings, il vaudrait mieux réfléchir à implanter un véritable espace vert pour enfin s'y sentir à l'aise et voir les enfants jouer en toute sérénité. Mais je ne sais pas si cela est possible sur la caserne, même si elle est trop loin pour moi.* »

### « Une opération globale »

Dans un commerce à proximité, c'est plutôt la crainte « *de la petite délinquance* » qui meublait les conversations, inquiétudes qui ne sont jamais loin des attentes des comités d'intérêt de quartier, dont certains ont participé aux fameux ateliers avec l'agence de concertation ResPublica. Organisé en deux sessions à la Friche de la Belle de Mai en septembre et octobre, tout le travail de discussions sous le label « Quartiers libres » sera restitué dans les mêmes lieux jeudi à 18h.

L'idée originale, c'est que ce travail d'imagination et de pros-

pective servira à alimenter le cahier des charges soumis aux « *différents architectes et urbanistes qui engageront un dialogue compétitif* », indique l'agence basée à Paris qui joue le rôle d'ingénierie de la concertation.

« *Car 140 hectares à requalifier, confie un proche du dossier, ce n'est pas rien, d'autant plus que chacun voit à l'échelle de son pâ-té de maison alors qu'il s'agit ici d'une opération globale qui tente d'offrir de la cohérence à un ensemble pour le moins disparate.* »

À l'heure actuelle, l'on ne sait que peu de choses de cette opération pilotée par la Ville, la mairie des 2-3 et la Chambre de commerce, tous acteurs qui n'ont pas la même vue sur ce futur immédiat.

Si la caserne du Muy est considérée comme le point de départ de cette rénovation urbaine comprenant la gare Saint-Charles métropolitaine redimensionnée et sans doute enterrée en partie, deux options institutionnelles s'opposent en terme économique. Certains y verraient un nouveau pôle de type *Silicon Valley*, placé idéalement entre les infrastructures portuaires et les principaux axes de communication, alors que d'autres penchent plutôt pour un mégapole sportif orienté vers les activités nautiques et de plein air. Toutes les options sont possibles, voire complémentaires. Dès lors, la question qui se pose est de savoir comment traduire concrètement cet effort de matière grise et de participation citoyenne en tenant compte des réalités du moment qui sont l'emploi et le pouvoir d'achat. C'est tout l'intérêt de ces cahiers de doléances qui seront dévoilés après-demain.

STÉPHANE REVEL



La caserne du Muy, vaste point de départ d'une refonte d'un immense secteur. PHOTO MIGUÉ MARIOTTI

## Un pôle média 2.0 à la Belle de Mai

■ Un pôle média, vitrine du numérique, une *Silicon Valley* à la Provençale et pour bientôt un pôle média 2.0 sur les anciennes casernes du Muy.

Didier Parakian, adjoint au maire (UMP) en charge de l'économie, attend avec impatience le label French tech. « *Nous espérons même être capitale du numérique* », concède-t-il. Marseille est-elle en train de réussir sa mutation vers les nouvelles technologies ? C'est avec le même enthousiasme que la Ville a fait voter lors du conseil municipal du 10 octobre, une délibération portant sur le projet d'aménagement d'un local destiné à

l'implantation d'une activité de capture de mouvements (Mocap) et d'effets spéciaux. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan local de redynamisation des Bouches-du-Rhône (PLR), destiné à faciliter la transition des territoires concernés par les restructurations des sites de la Défense vers de nouvelles dynamiques de développement économique et de reconversion des emprises militaires.

C'est la société des studios de Marseille, déjà installée au pôle média en tant que gestionnaire des plateaux de tournage de la série *Plus belle la vie*, qui a été sélectionnée dans le cadre

de l'appel à projet. La société assurera la phase de réalisation des travaux, quant à la Ville elle a rajouté au pot 500 000 euros (soit un budget total de 800 000) pour la réalisation de cette opération. « *Techniquement je n'ai plus le souvenir. Il y avait nécessité de travaux supplémentaires* », assure l'adjoint au maire. La Ville soutient la filière du multimédia, « *c'est bon pour l'image de Marseille* » poursuit Didier Parakian. Pas sûr que le secteur soit autant générateur d'emplois que ce que l'élu l'espère.

C.W.